



EXTRAIT DU REGI ID: 013-241300425-20231009-23_04

DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le neuf octobre,

N°23.04.25

Le comité syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire sous la présidence de Madame Amapola VENTRON,

Nombre de membres en exercice: 12

Date de convocation du Conseil Syndical: 3 octobre 2023

Présents	10
Pouvoirs	2
Absents/ Francis	

MEMBRES PRESENTS: Richard MALLIÉ, Philippe ARDHUIN, Robert CANAMAS, Isaac HASSINE, Corinne LE MEUT, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI, Christian TANTI, Dominique VALÉRA et Amapola VENTRON.

OBJET: VERSEMENT D'UNE INDEMNITÉ AU PRÉSIDENT ET AUX **VICE-PRÉSIDENTS**

MEMBRES POUVOIRS: Joseph CASSARO et Sylvie SOUCHON.

Vu la délibération n°23.04.24, en date du 9 octobre 2023 relative à l'élection de la Présidente et des Vice- Présidents au Syndicat Intercommunal du Grand Vallat,

Vu l'article R5212-1 du Code Général des Collectivités territoriales,

Madame la Présidente propose de délibérer sur le principe du versement d'une indemnité en faveur du Président et des Vice-Présidents selon le tableau ci-après :

Bénéficiaires	% base Indice Brut Terminal de la Fonction Publique	
Président	7,20	
Vice-Président	3,47	

LE COMITÉ SYNDICAL Ouï l'exposé de Madame la Présidente Après avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le versement d'une indemnité en faveur de la Présidente et des Vice-Présidents du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat.

Fait et délibéré, Les jours, mois et an susdits

Ont signé au registre, tous les membres présents

gommunal du Grano Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Présidente, Compte-tenu de la réception en reception et Sous-Préfecture le :..9.1501.2023... et de la publication le :...501.A01.2023

Amapola VENTRON Présidente



HELIOS: comptabilité publique ACTES: contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

|Collectivité: SIGV

Utilisateur: CAUHAPE Florence

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte: 23_04_25 Objet: Versement d'une indemnité au président et aux vice-présidents Transmission d'actes Type de transaction: Date de la décision : 2023-10-09 00:00:00+02 Nature de l'acte: Délibérations Documents papiers complémentaires : NON Classification matières/sous-matières: 5.7 - Intercommunalite Identifiant unique: 013-241300425-20231009-23_04_25-DE URL d'archivage: Non définie Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	879 o
Nom métier : 013-241300425-20231009-23_04_25-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	296.4 Ko

Nom original: 23.04.25 Versement d'une indemnité au président et

aux vice-présidents.pdf

Nom métier:

Notification:

99_DE-013-241300425-20231009-23_04_25-DE-1-1_1.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 octobre 2023 à 15h29min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 octobre 2023 à 15h29min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 octobre 2023 à 15h29min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 octobre 2023 à 15h29min53s	Reçu par le MI le 2023-10-09